HORAIRES D'ÉTÉ MAIRIE

Votre Service Démarches Administratives et Vie Citoyenne passe aux horaires d’été à compter du 11 juillet et jusqu’au 21 août 2022 inclus.

? Du Lundi au Jeudi
De 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

? Vendredi
De 08h30 à 12h30 / Fermé l’après-midi

? **Samedi** : Fermé

L’équipe Municipale, le Service Démarches Administratives et Vie Citoyenne, le Pôle Tranquillité, Proximité et Solidarité vous souhaitent un bel été 2022.
Publié le 21 juin 2022